Développement dans les contextes de déplacement forcé

Octobre 2024

Discussion de groupe entre des femmes réfugiées nouvellement arrivées, membres du réseau des femmes artisanes, et le personnel du HCR à Aghor. ©UNHCR/OMAR DOUKALI

Les approches de développement au HCR font référence à l'inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux, à travers les actions et les processus visant à garantir que les réfugiés aient accès aux services et opportunités nationaux, conformément au droit et à la pratique internationale. Ce processus d'inclusion reconnaît que la responsabilité principale de protéger incombe à l'État, mais adopte une approche de protection impliquant l'ensemble de la société et axée sur la communauté, reconnaissant le rôle essentiel de la société civile, des acteurs de développement et du secteur privé. Le processus d'inclusion met l'accent sur les cadres juridiques et politiques nationales, mais il est ancré dans les normes et standards internationaux afin d'éviter la promotion de pratiques d'inclusion discriminatoires ou violant les normes et standards que le HCR a pour mandat de superviser et de promouvoir.

Le Pacte mondial sur les réfugiés (PMR) a insufflé un nouvel élan pour soutenir les États dans leurs obligations de protection. Il propose des approches transformatrices pour faire progresser l'inclusion avec des coalitions de partenaires plus larges. Bien que la Convention relative au statut des réfugiés et d'autres obligations légales internationales se concentrent sur les droits des réfugiés et les responsabilités des États en matière de protection, elles ne précisent pas comment ces responsabilités doivent être partagées.

Les partenariats de développement ont joué un rôle clé pour aider les gouvernements hôtes à faire avancer l'inclusion des réfugiés dans les services nationaux et les économies locales. Le HCR a travaillé à favoriser et renforcer ces collaborations, ce qui a permis de réaliser des progrès significatifs pour traiter les problématiques du déplacement forcé, en établissant des instruments de financement dédiés et en intégrant le déplacement forcé dans les stratégies de développement, les plans de réponse, la collecte de données socio-économiques et les dialogues politiques avec les gouvernements. Il existe également une reconnaissance croissante du rôle que le secteur privé peut jouer pour soutenir les communautés déplacées et hôtes à devenir autonomes et à accéder aux services sociaux et économiques essentiels.

Plus d'information sur l'opération de la Mauritanie

Objectifs opérationnels du HCR en Mauritanie

La réponse aux réfugiés en Mauritanie se concentre non seulement sur les réponses fondamentales de protection et humanitaires, mais aussi sur plusieurs autres priorités visant à garantir des solutions durables pour les réfugiés. Les objectifs opérationnels du HCR en Mauritanie sont les suivants :

1. **Protéger les réfugiés et répondre à leurs besoins humanitaires.**

2. **Les inclure dans les systèmes nationaux, les autonomiser pour qu'ils puissent construire leur autonomie et trouver des solutions à long terme à leur déplacement.**

Le HCR en Mauritanie a élaboré une stratégie pluriannuelle (2023-2026) articulée autour de la protection et des solutions pour toutes les populations déplacées de force résidant en Mauritanie. Les objectifs et interventions sont alignés avec le Pacte mondial sur les réfugiés, qui représente la volonté politique et l'ambition de la communauté internationale pour un renforcement de la coopération et de la solidarité avec les réfugiés et les pays hôtes affectés.

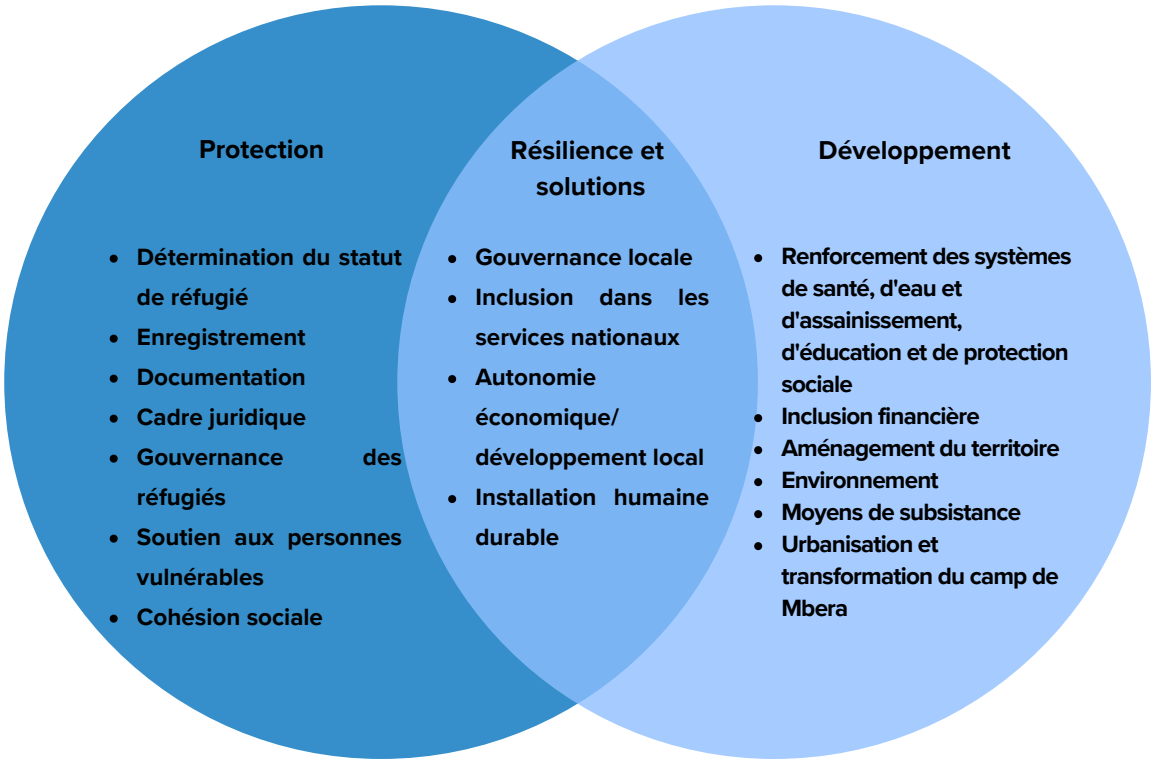

L'approche nexus humanitaire-développement-paix du HCR en Mauritanie

Le HCR dirige, conformément au Modèle de Coordination des Réfugiés, **la réponse humanitaire aux besoins des réfugiés en Mauritanie**, y compris le soutien à **la préparation aux urgences** dans la région du Hodh Chargui et le long de la frontière sud de la Mauritanie avec le Mali.

En novembre 2017, la Mauritanie est devenue éligible à la sous-fenêtre IDA-18 pour les réfugiés et les communautés hôtes de la Banque mondiale, permettant ainsi un renforcement de la coopération humanitaire et du développement ainsi qu'une inclusion accrue des réfugiés dans les domaines de la santé, des filets de sécurité sociale, de la gestion de l'eau et de l'assainissement, du développement local et de l'urbanisation.

Un soutien supplémentaire à travers la sous-fenêtre IDA-20 pour les communautés hôtes et les réfugiés est actuellement à l'étude. Un exemple de succès de l'approche d'inclusion, financée par la Banque mondiale, est la réduction significative du coût par consultation, passant de 48 USD en 2018 avec Médecins Sans Frontières (MSF) à seulement 9 USD en 2023 avec Inaya/UNHCR. Cette réduction des coûts s'accompagne également d'une amélioration drastique de la qualité des services.

Lors du **Forum mondial sur les réfugiés de décembre 2023**, des engagements clés ont été pris par le gouvernement mauritanien, notamment sur l'accès à la protection sociale, l'inclusion des réfugiés dans les systèmes éducatifs nationaux et la transformation du camp de réfugiés de Mbera en un établissement humain durable. Le gouvernement mauritanien a également renouvelé ses engagements de 2019, concernant l'accès aux systèmes de santé nationaux, le développement d'un cadre juridique relatif aux réfugiés, l'accès à la documentation et l'accès au marché du travail.

Dans ce contexte, le HCR joue un rôle crucial pour soutenir les efforts du gouvernement mauritanien, des agences sœurs des Nations Unies, des acteurs du développement, des bailleurs de fonds, des réfugiés eux-mêmes et d'autres partenaires tels que l'Alliance Sahel, en parfaite adéquation avec la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et la Vision intégrée des Nations Unies pour l'Action Conjointe dans la région du Hodh Chargui, afin de garantir **une inclusion socio-économique accrue des réfugiés et des demandeurs d'asile dans les systèmes de prestation de services nationaux.**

Réfugiés maliens devant la pharmacie du Centre de Santé du camp de réfugiés de Mbera. ©UNHCR/OMAR DOUKALI

De plus, dans le cadre de cet objectif et pour faciliter une **transition fluide de la réponse humanitaire aux réfugiés vers l'inclusion progressive des réfugiés**, le HCR travaille avec ses partenaires pour garantir la transparence dans la gestion des projets de développement intégrés dans les zones accueillant des réfugiés.

L'objectif de l'inclusion socio-économique des réfugiés et des demandeurs d'asile dans les systèmes nationaux est de renforcer l'autonomie dans les situations de déplacement forcé. Le HCR travaille avec ses partenaires pour garantir :

- L'accès à des services sociaux de qualité est maintenu pour les plus vulnérables.
- Soutien pour accompagner les interventions accrues des acteurs gouvernementaux et l'expansion des activités de développement incluant les réfugiés.
- Investissement dans des activités liées au climat et à l'environnement, soutien aux ressources naturelles, développement, plans de reforestation, accès à l'eau et aux sources d'énergie durables.
- Promotion du travail et du développement économique par l'ancrage dans les plans de développement locaux et des investissements plus importants.

Engagements au Forum Mondial sur les réfugiés	Statut actuel	Prochaines étapes	Perspective finale
Documentation (protection)	Dans le camp, plus de 70 % des réfugiés ont un numéro d'identification national (NNI). La demande d'une carte d'identité peut prendre jusqu'à deux ans. À l'extérieur du camp, 14% des réfugiés ont un NNI. Aucune carte d'identité n'a été délivrée hors du camp.	Soutenir les efforts du gouvernement (ARNPTS) pour délivrer les NNI et les cartes d'identité.	100 % des réfugiés ont un NNI 100 % des réfugiés disposent d'une carte d'identité
	Inclusion partielle des réfugiés dans les enquêtes nationales et les systèmes de données. Les réfugiés font partie du recensement national de la population.	Inclusion des réfugiés dans l'EPCV, et plaidoyer en cours pour les inclure dans l'EHCVM, le MICS et le LFS.	Les statistiques nationales, qui incluent les réfugiés, sont utilisées pour informer les décisions politiques.
Santé (Développement)	Jusqu'à la mi-2020, la santé était financée et mise en œuvre à 100 % par les acteurs humanitaires dans le camp. Dans le camp de Mbera, le transfert au ministère de la Santé a eu lieu à la mi-2020. Le soutien du HCR continue (réfugiés en camp et urbains). Une feuille de route 2023-2027 sur l'inclusion des réfugiés dans les services de santé nationaux a été adoptée par le gouvernement de Mauritanie. Centre de santé construit par le HCR à Bousteilla, le gouvernement doit affecter du personnel de santé dans ce centre. Un système de modérateur de tickets a été mis en place pour les réfugiés extrêmement et modérément vulnérables, ainsi qu'un système de paiement pour les réfugiés les moins vulnérables.	L'offre de soins spécialisés dans le Hodh Chargui disponible pour les réfugiés et les nationaux est augmentée, y compris via la télémédecine (en cours). Les réfugiés sont inclus dans la CNASS, le Fonds National de Solidarité de Santé, sur un pied d'égalité avec les nationaux. Le soutien du HCR diminue progressivement, tandis que les investissements du ministère de la Santé augmentent progressivement (en cours). Construction d'une branche pour un centre d'achat de médicaments, d'équipements et de consommables, ainsi que pour le bureau de l'équipe de gestion du district de santé (en cours). Développement d'une Stratégie de Santé du HCR 2025-2030.	Les réfugiés ont accès à des services de santé durables fournis par le ministère de la Santé sur un pied d'égalité avec les nationaux, et les systèmes nationaux ont été renforcés.
Résilience économique (Développement)	Autonomie limitée (environ 5 % dans le camp). Les réfugiés rencontrent des difficultés pour accéder à des emplois formels. Les services nationaux d'emploi (Techghil) sont accessibles aux réfugiés. Disponibilité croissante des services financiers et utilisation accrue des comptes bancaires (mais accès limité aux prêts). Les réfugiés ont un accès limité aux services de formation professionnelle/technique publics. Des programmes de formation à grande échelle et des programmes d'emplois (verts) sont lancés dans le Hodh Chargui.	Les réfugiés peuvent accéder aux programmes de création d'emplois sur un pied d'égalité avec les nationaux. Les réfugiés peuvent mieux accéder aux emplois formels grâce à une sensibilisation accrue des employeurs et des services nationaux de l'emploi, ainsi qu'à la réduction des barrières administratives.	L'autonomie des réfugiés augmente grâce à l'accès aux programmes de création d'emplois efficaces et à grande échelle, ainsi qu'à des services de formation et d'emploi. L'inclusion financière et l'employabilité des réfugiés sont renforcées (suppression des obstacles administratifs, accès accru aux prêts).

Loi d'asile (Protection)	La loi sur l'asile est actuellement en cours de rédaction.	Le projet de loi sera partagé avec la Commission consultative nationale sur les réfugiés et les personnes à protéger, ainsi qu'avec le HCR pour révision et commentaires. Soumettre la loi à l'assemblée pour adoption. Mise en œuvre de la loi.	La Mauritanie a une loi sur l'asile.
Protection Sociale (Développement)	Les réfugiés vulnérables dépendent fortement du HCR et du PAM. Les réfugiés à Nouakchott, Nouadhibou et dans le camp de Mbera sont inscrits au Registre social national. Les services de transferts sociaux gérés par le gouvernement (Tekavoul/Elmaouna) viennent en aide aux réfugiés vulnérables à Mbera et à Nouadhibou. Le montant des transferts monétaires du programme national d'assistance sociale Tekavoul a été aligné entre les nationaux et les réfugiés à partir du troisième trimestre 2024.	Les services de transferts sociaux gérés par le gouvernement (Tekavoul) viennent en aide aux réfugiés vulnérables à Nouakchott, Néma et dans les zones urbaines. Le recensement continu des réfugiés dans le Registre social national est effectué (avec une période tampon de 6 mois après leur arrivée). Une feuille de route nationale pour l'inclusion des réfugiés dans les plans de protection sociale nationaux a été adoptée. Les réfugiés sont inclus dans la Stratégie nationale de protection sociale (SNPS 2) 2024-2034.	Les services de protection sociale sont soutenus par une gamme plus diversifiée de parties prenantes, y compris les programmes gérés par le gouvernement. Les réfugiés sont inclus dans tous les programmes nationaux de protection sociale.
Education (Développement)	Les réfugiés suivent le programme scolaire malien dans le camp, coordonné par le HCR et l'UNICEF. L'éducation dans le camp de Mbera est soutenue par des financements humanitaires. Les réfugiés résidant en dehors du camp, dans les zones rurales et urbaines, fréquentent les écoles locales avec le soutien ponctuel du HCR. L'inclusion des réfugiés est chiffrée et intégrée dans la stratégie nationale de l'éducation (PNDSE 3).	La transition progressive du programme scolaire malien vers le programme scolaire mauritanien commence (année scolaire 2024-2025, camp de Mbera). Une feuille de route détaillée pour l'inclusion des réfugiés dans le secteur de l'éducation nationale est adoptée par le gouvernement.	Les réfugiés sont progressivement intégrés dans le système éducatif national au camp de Mbera. Les enfants réfugiés du camp de Mbera ont accès à une éducation de qualité. Les réfugiés hors du camp peuvent accéder pleinement aux écoles nationales et à une éducation de qualité.
Transformation du camp de Mbera (Développement)	Les systèmes WASH sont principalement financés par le HCR dans le camp de Mbera. Le gouvernement, avec le financement de la Banque mondiale, a créé un nouveau puits dans le camp. Les réfugiés utilisent des sources d'énergie non renouvelables, comme le bois ou le charbon, pour la cuisine, ce qui a un impact négatif sur l'environnement et la santé des personnes.	Le transfert des systèmes WASH à Mbera est en cours et devrait être effectif d'ici fin 2025. L'accès aux services WASH est maintenu pour tous les réfugiés à Mbera, y compris les plus vulnérables. La solarisation des puits est en cours. Un nombre croissant de réfugiés utilise le GPL ou d'autres sources d'énergie propres pour la cuisine dans le camp de Mbera. Des programmes environnementaux à grande échelle dans le Hodh Chargui et le camp de Mbera sont soutenus par des flux de financement diversifiés.	Les services WASH sont intégrés dans le système national au camp de Mbera. Les réfugiés dans le camp de Mbera et ses environs ont accès à de l'énergie propre et renouvelable. Le camp de Mbera et ses environs sont adaptés au climat et résilients. Le camp de Mbera est transformé en un habitat humain durable et intégré.

	La protection de l'environnement est financée par des fonds humanitaires et des financements à petite échelle. Les réfugiés peuvent accéder au gaz de pétrole liquéfié (GPL) et à des solutions de biogaz dans le camp de Mbera. L'aménagement du territoire du camp de Mbera est planifié par le HCR.	Le ministère de l'Aménagement du territoire élabore un plan d'urbanisme (SDAU) d'ici 2025. Le camp de Mbera et ses environs sont électrifiés (en cours). La route d'accès au camp de Mbera sera asphaltée (planifiée). La gouvernance du camp est renforcée. Une étude est en cours sur la dédensification du camp. La construction des latrines dans le camp est planifiée.	L'accès aux parcelles de terrain est sécurisé et l'habitat est amélioré dans le camp de Mbera.
Transversal (Développement)	Le modèle de coordination des réfugiés est pleinement fonctionnel. Dans la région du Hodh Chargui, les mécanismes de coordination au niveau régional et district intègrent les questions relatives aux réfugiés.	Les réfugiés sont inclus dans toutes les stratégies et enquêtes nationales ou locales pertinentes. Dans la région du Hodh Chargui, les mécanismes de coordination au niveau régional et district permettent une meilleure coordination pour une inclusion accrue des réfugiés (en cours pour les réfugiés hors du camp).	La coordination des interventions humanitaires et des activités de développement garantit que la cohésion sociale (nexus) est renforcée.

Annexe I – Projet joint du HCR avec des acteurs de développement

Projets en cours:

Projets de la Banque Mondiale (partenariat non-transactionnelle avec le HCR):

Eau & Assainissement
Mars 2020 – Novembre 2025
$44m y compris $14m du Sous-guichet régional d'IDA-18 pour l'aide aux réfugiés et aux communautés d'accueil (SGR).
Objectif : Accroître l'accès à des services améliorés d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans certaines zones rurales et petites villes (y compris le camp de Mbera) et renforcer les performances des institutions du secteur.

Filets sociaux - TEKAVOUL
Mars 2020 – Septembre 2025
$45m y compris $18m du SGR
Objectif : Accroître l'efficacité et l'efficience du système national des filets sociaux adaptatifs, et sa couverture des ménages pauvres et vulnérables par des transferts sociaux ciblés, notamment dans les communautés hôtes et réfugiées.

Santé - INAYA
Phase 1 : Mai 2017 – Décembre 2023
Phase 2 : Janvier 2024 - 2030
$23m y compris $15m du SGR
Objectif :Développer le système de financement basé sur la performance (PBF) d'INAYA pour améliorer l'utilisation et la qualité des services de santé reproductive, maternelle, néonatale et infantile et de nutrition dans le Hodh Chargui, au profit des réfugiés et de la population mauritanienne d'accueil, en répondant aux besoins de santé des réfugiés et en renforçant les installations de santé du camp de Mbera.

Décentralisation et villes intermédiaires productives - MOUDOUN
Mars 2020 – Mai 2025
$66m y compris $20m du SGR
Objectif : Améliorer l'accès aux services locaux dans certaines localités (y compris le camp de Mbera), électrification du camp et renforcer la capacité des gouvernements locaux à planifier et à gérer les services publics locaux.

BMZ/GIZ (Agence de coopération internationale allemande pour le développement) :

Soutient au HCR dans l'opérationnalisation du Pacte Mondiale sur les réfugiés dans le cadre du nexus Humanitaire-Développement-Paix (Programme globale SUN)
Janvier 2021 – Décembre 2024
€9.8m
Objectif : Renforcer la capacité pour promouvoir l'inclusion socio-économique des réfugiés, des demandeurs d'asile et des membres vulnérables des communautés hôtes en Mauritanie. Ce projet s'appuie sur les engagements pris par le gouvernement mauritanien lors du Forum mondial sur les réfugiés concernant le développement d'un cadre juridique, l'accès à la documentation et l'inclusion des réfugiés dans les systèmes de protection nationaux ainsi que l'accès au marché du travail. Le projet vise également à compléter les projets soutenus par le sous-guichet pour l'aide aux réfugiés et communautés d'accueil de l'IDA18 de la Banque mondiale.
Ces investissements et l'implication accrus des acteurs du développement nécessitent un soutien dans la période de transition vers l'inclusion dans les systèmes nationaux

Union Européenne: NDICI Global-Europe, MFF 2021 – 2027

Solution durable pour les déplacements forcés de l'Afrique sub-saharienne:
Projet Indimaj
Janvier 2023 – Décembre 2024
€1.8m
Objectif : Renforcer la protection et l'inclusion socio-économique des populations déplacées par l'instabilité au Mali et soutenir la cohésion sociale entre les communautés hôtes et les réfugiés en Mauritanie.

Agence coréenne de coopération internationale (KOICA) :

Tamasuk – Soutien à la résilience, à la cohésion sociale et à l'inclusion des populations face au changement climatique et aux déplacements forcés en Mauritanie
Mars 2024 – Décembre2026
$4m
Objectif : Apporter une réponse globale à la frontière, par le biais d'activités de préparation aux situations d'urgence et de protection, de projets de développement communautaires ainsi que de moyens de subsistance et d'activités communautaires, tout en encourageant la coexistence pacifique

Artisan réfugié malien en train de fabriquer des produits artisanaux. ©UNHCR/OMAR DOUKALI

Projets antérieurs

Banque africaine de développement :

Projet d'appui aux Etats membres du G5 Sahel dans la réponse à la pandémie de COVID-19
Juillet 2020 – Décembre 2022
$4.2m
Objectif : Renforcer la capacité des pays du G5 Sahel à réduire la propagation du virus, à stopper la pandémie de COVID-19 et à soutenir la résilience des communautés vulnérables dans la région du Hodh Chargui.

Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour la stabilité et la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et des personnes déplacées en Afrique (EUTF en Afrique) :

Renforcer la résilience des populations déplacées par l'instabilité au Nord-Mali et soutenir la coexistence pacifique entre les communautés
Juillet 2017 – Juin 2021
€5.29m
Objectif : Contribuer à la réduction des facteurs d'instabilité et de vulnérabilité par la création d'opportunités socio-économiques pour les populations déplacées et leurs communautés d'accueil, tout en facilitant la réintégration des réfugiés rapatriés qui sont retournés spontanément dans leur région d'origine.

Fonds de consolidation de la paix des Nations unies (UNPBF)

Projet conjoint HCR - OIM
Octobre 2020 – Mars 2022
$1.5m
Objectif : Renforcer la cohésion sociale dans la région du Hodh Chargui grâce à une meilleure inclusion des femmes et des enfants dans les décisions institutionnelles et communautaires et dans la vie socio-économique afin de réduire les tensions intra et infra communautaires autour de l'accès aux ressources naturelles.

Projet conjoint HCR - PNUD
Janvier 2022 – Juin 2023
$1.5m
Objectif : Consolidation de la paix par le biais d'activités environnementales parmi les jeunes hommes et femmes réfugiés et les communautés d'accueil dans la région du Hodh Chargui en Mauritanie.